

Madame la Ministre, chère Valérie,  
Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Maire, cher Guy  
Monsieur le Président, cher Jean-Louis,  
Monsieur le vice-président du Conseil régional,  
Monsieur le vice-président du Conseil Général de l'Essonne,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Chers amis des Parcs,

Je veux d'abord remercier les responsables de la Fondation de Coubertin qui nous ont ouvert leur magnifique domaine et réservé un accueil sympathique et chaleureux pour l'organisation de ce Congrès. Ce domaine est un lieu d'art, la Fonderie de Coubertin est mondialement connue, et un lieu de tradition puisque c'est une étape pour les Compagnons du Tour de France. Je remercie aussi la commune de Saint Rémy les Chevreuse qui nous a apporté un précieux concours depuis des mois.

Notre Parc est le premier né de l'Île de France, en 1985, et c'est un honneur et un grand bonheur pour les élus et toute l'équipe du Parc de vous y accueillir pour notre Congrès annuel.

J'espère que la qualité patrimoniale de notre territoire et le travail de l'équipe du Parc que vous découvrirez plus en détail demain vous séduiront et peut-être même vous surprendront, car la Tour Eiffel n'est qu'à 24 km... à vol d'oiseau.

L'enjeu majeur de ce territoire est donc la maîtrise de l'urbanisation car le Parc est une composante majeure de la ceinture verte de l'Île de France.

La thématique de ce Congrès est ambitieuse, elle est à la mesure des défis politiques et environnementaux que nous devons relever ensemble.

Le défi climatique est sans aucun doute le premier d'entre eux. L'incertitude scientifique des débuts a cédé la place aux certitudes, comme l'a réaffirmé le dernier rapport du GIEC la semaine dernière. Mais les dirigeants politiques, en retard sur les opinions publiques, tardent à agir comme le dénonçait déjà le Président de la République à Johannesburg en septembre 2002 : « La terre et l'humanité sont en péril et nous en sommes tous responsables (...) Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas. » Au Parc, nous en sommes convaincus et je veux saisir cette occasion pour féliciter un chercheur que nous connaissons bien, Valérie Masson-Delmotte. Elle travaille au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, à côté d'ici à Gif sur Yvette, et elle vient d'obtenir le prix Joliot-Curie de « femme scientifique de l'année ».

La transition énergétique est une impérieuse nécessité liée au changement climatique. Mais pas seulement, car la France ne représente que 2% des émissions planétaires de CO2. Elle a aussi d'autres raisons d'agir : tout d'abord améliorer l'efficacité énergétique pour réduire la forte corrélation entre croissance économique et consommation d'énergie, aujourd'hui il faut grosso modo 1 Kwh pour produire 1€ de PIB, mais aussi réduire la facture énergétique pour les particuliers et les entreprises dans un contexte de croissance durable des prix de l'énergie.

En mobilisant et en fédérant les acteurs, les Parcs contribuent à relever ces défis par l'éducation à l'environnement, par leurs actions en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments en particulier sur le bâti ancien avec le label rénov'passiv, par le développement de l'économie circulaire en s'appuyant sur le dynamisme associatif, par le développement de sources d'énergie renouvelables sur leur territoire, et pas seulement l'éolien ou le photovoltaïque dont on parle toujours, par l'expérimentation de nouveaux modes de déplacement. Les Parcs sont des catalyseurs d'initiatives et demain nous vous ferons partager celles de notre territoire.

Les Parcs naturels régionaux sont aussi au carrefour des défis écologiques. Outils d'aménagement du territoire et d'expérimentation, forts d'une rare capacité d'ingénierie scientifique indispensable à la définition de la trame verte et bleue, ils s'efforcent de marier et d'optimiser la conservation des ressources naturelles et la production, en particulier agricole, en s'appuyant entre autres sur la promotion des circuits courts. On redécouvre aussi les vertus des matériaux naturels pour l'isolation thermique des bâtiments, pendant que les chercheurs développent des biocarburants de deuxième, voire troisième génération.

Les Parcs jouent un rôle essentiel pour la conservation et la restauration de la biodiversité. Une biodiversité dont la richesse est le meilleur atout pour permettre au vivant de s'adapter à la rapidité des changements qui accompagnent le réchauffement de la planète.

La transition écologique, c'est aussi reconsidérer l'utilisation du territoire pour économiser les espaces naturels et agricoles et éviter un étalement urbain coûteux en transports et en infrastructures. La densification inscrite dans les lois Grenelle oblige les décideurs politiques et les professionnels à réviser en profondeur les modes de pensée et d'action qui les inspiraient depuis les années 1960. C'est ainsi qu'avec l'Etat, nous avons mené une expérimentation baptisée BIMBY de densification des tissus pavillonnaires existants, fondée sur la concertation avec la population.

Faut-il enfin rappeler l'importance et l'attractivité touristiques des espaces naturels qui concourent au bien-être de la population ?

Fidèles à leur mission d'expérimentation, les Parcs sont des territoires d'innovation pour mettre l'économie au service de l'homme, pour rechercher des modes de production et de consommation plus économes, pour mieux utiliser les progrès scientifiques et technologiques. La création d'un système de financement participatif pour les entreprises en est la plus récente illustration.

Mais qui dit transition dit changement, un changement qu'il faut savoir mesurer. Or nous manquons d'indicateurs pertinents. A cet égard, les Parcs font figure, une fois encore, de pionniers car chaque renouvellement de charte est l'occasion d'une analyse approfondie de l'action passée et future et ils sont en train de mettre en place des outils d'évaluation en continu.

Mais il faut aller plus loin et continuer d'affiner les instruments de mesure. Il faut même développer l'évaluation monétaire des coûts environnementaux car, dans une société marchande, il est important de pouvoir donner une valeur monétaire aux biens et services rendus par la nature pour prendre les bonnes décisions.

Pour toutes ces raisons, les Parcs naturels régionaux sont et doivent rester des territoires d'exception qui se distinguent par la qualité de leur patrimoine naturel.

Nos travaux à Lurs ont confirmé leurs principes fondamentaux, des principes qui n'ont pas été altérés par le temps grâce à leur simplicité et leur pertinence. Plus de 50 ans après leur création en 1967, les Parcs naturels régionaux restent de remarquables outils d'aménagement du territoire, des outils fondés sur l'initiative locale et partenariale qui en garantit la modernité. La meilleure preuve, nos Parcs font école à l'étranger et la Fédération est régulièrement sollicitée pour partager notre expérience.

Néanmoins, les travaux de Lurs ont débouché sur des propositions d'améliorations législatives et réglementaires qui ont suscité beaucoup d'espoirs. Vont-elles se concrétiser ? Nous sommes dans l'attente comme l'illustre le tout récent débat à l'Assemblée nationale sur l'opposabilité des chartes aux documents d'urbanisme, une discussion qui va se poursuivre au Sénat, puis à nouveau à l'Assemblée nationale en deuxième lecture.

Alors que se manifeste un jacobinisme rampant qui est un contresens historique, les Parcs doivent défendre les capacités d'initiative locale et le droit à l'expérimentation.

Enfin, l'Etat doit veiller à la cohérence des politiques publiques. Ubu n'est pas mort. Cinq petites communes rurales de notre Parc devraient ainsi doubler leur population d'ici une dizaine d'années, ce qui est absurde et contraire à tous les principes du développement durable. Je remettrai une lettre tout à l'heure au ministre de l'Ecologie et du Développement durable.

Pour finir, je veux remercier :

Jean-Louis Joseph et la Fédération qui nous ont fait confiance pour l'organisation de notre Congrès annuel,

Le Conseil régional qui nous apporte un soutien sans faille,

Les Conseils généraux des Yvelines et de l'Essonne,

Nos mécènes et partenaires, et parmi eux je veux citer le professeur Jean Guittet, éminent botaniste, véritable humaniste, qui nous a quittés tout récemment et qui a été un merveilleux

compagnon de route pour l'équipe du Parc comme pour les associations. Je lui dédie ces journées, au risque de faire souffrir cet homme modeste.

Enfin, j'ai gardé le meilleur pour la fin, toute l'équipe du Parc dont j'apprécie à longueur d'année le professionnalisme, la compétence et l'engagement. Je ne peux pas leur dire, mais c'est du bonheur de travailler avec eux tant ils aiment ce qu'ils font et je suis sûr qu'ils sauront vous faire partager leur enthousiasme.

Fidèles à l'esprit d'innovation des Parcs, nous avons organisé des jumelages communes/PNR pour mieux vous accueillir et mieux faire connaître notre nombreuse famille, nous avons créé une bibliothèque éphémère pour découvrir la richesse des publications des Parcs, et demain nous utiliserons des modes de déplacement variés pour les circuits de découverte si le ciel veut bien être avec nous.

Il me reste à vous souhaiter un séjour enrichissant dans ce territoire qui, j'en suis certain, vous surprendra par sa diversité, loin des idées reçues, et, je l'espère, vous donnera l'occasion de faire de belles rencontres et de forger de beaux souvenirs.

Les Parcs ont un bel avenir, construisons-le ensemble. Bienvenue en vallée de Chevreuse.